



GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

APPROBATION

Pour le Président,
Le conseiller communautaire délégué
Pierre LHOTTE

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 27/06/2024

Communauté Urbaine du Grand Reims

AVAP

Aire de Valorisation de l'Architecture et du patrimoine
Chenay et Châlons sur Vesle

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
Commune de Châlons-sur-Vesle
Plan n°2 : le bourg

Légende P.V.A.P

— Limite de l'AVAP

Classification par intérêt architectural, urbain et paysager

Bâtiments remarquables [Orange outline]	Éléments remarquables — murs de clôture ou de soutènement — Portails — murs de clôture à reconstituer
Bâtiments intéressants par typologie — Maisons et dépendances sur cours, d'origine agricole — Maisons urbaines — Maisons bourgeoises et hôtels particuliers — Bâtiments publics	Espaces remarquables et intéressants — Cours privées closes par des bâtiments ou des murs — Jardins ou parcs paysagers remarquables — Espaces publics paysagers intéressants
Bâtiments neutres [Grey fill]	